



# L'ANTI-STRESS



Journal SUD-Rail du CHSCT de L'UO Circulation Paris  
Du PPC et du Siège de l'EIC PSL

DECEMBRE 2017

## Santé au travail:

En cette fin d'année, il y a 19 agents en retard de visite de santé. D'ores et déjà 12 agents sont programmés. Et 1 agent en retard de visite médicale complémentaire.

A fin novembre 2017, nous sommes à 1960 jours d'absence pour 332 arrêts maladies.

Le président du CHSCT a affirmé en séance que les climatiseurs des postes d'aiguillage ont été vérifiés. Quand? Là est la question!!! Vu que ces agents qui interviennent et vérifient les climatiseurs sont de vrais fantômes. Quand on demande aux agents des postes. Avez-vous vu des agents intervenir? NON on a vu personne. De plus, rien n'est inscrit dans le registre incendie, document très utile vu qu'il n'y a rien de noter à l'intérieur. Pour le PRS PSL, il y aurait eu une intervention au mois de mars 2017 en ne sachant pas le jour. Avis de recherche pour cet agent fantôme. Le pire, c'est qu'il y a un contrat d'entretien et facturation des interventions.



## Asnières:

- au poste 1, le renfort travaux a été tenu 78 journées en 2017.
- au poste 3, le détecteur de lumière extérieur a été désherbé.

## Cormeilles:

Le DPX devrait être relogé dans un bâtiment en dur situé le long de ceinture. Ce bâtiment est prévu pour la mise en service de la tangentielle nord qui est retardée. Il n'y pas encore de date prévue pour son déménagement.

## Sécurité Incendie:

Lors du CHSCT de coordination du 26/01/2017, présidée par Mme la DET, elle avait affirmé et inscrit dans un compte rendu qu'il y aurait un exercice d'évacuation au PRS PSL et au PIVOS pour 2017. Fin décembre, il n'y a eu rien de fait. Pourtant, on nous avait annoncé qu'il y aurait un exercice d'évacuation suite au changement du SSI (Système Sécurité Incendie) qui devait se faire au mois d'octobre 2017 (pour la somme de 187 000 Euros...). Et là non plus il y a eu rien de fait. Franchement, la direction se moque de nous et il y a de sa part aucun investissement et aucune action pour notre sécurité. Vu que depuis 2014, il n'y a eu aucun exercice d'évacuation. Il y a quand même un problème d'organisation de leur part, nous pensons que cela ne doit pas être aussi difficile que ça d'organiser 2 journées par an pour effectuer des exercices d'évacuations. Pour les aider, les membres du CHSCT ont décidé d'inscrire cette action dans le PAPACT 2018. Art.R.4227-39:

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme général, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les 6 mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre incendie tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Concernant la formation sur la prévention du risque attentat dispensé par la CNFCE, cette orientation était évoquée par la DG IDF. Mais à ce jour, l'activité circulation n'est pas concernée par cette formation!!!!



Journal du CHSCT SUD-Rail UO PSL - 190 bis, avenue de Clichy - 75017 Paris - [www.sudrailpsl.org](http://www.sudrailpsl.org)  
pslasud@gmail.com - Tel. SNCF : 30.47.05 - Tel. PTT : 01.44.85.01.84 - Fax. SNCF : 30.47.04 - Fax. PTT : 01.44.85.31.09

Imprimé à Paris par nos soins - Journal édité grâce aux cotisations des adhérents SUD-Rail

## Formation:

Les chiffres fournis lors de la réunion du CHSCT du 14/12/2017 avoisinent les 65% du Schéma Prévisionnel Formation réalisé. Et ils ne sont pas satisfaisant dixit: le président du CHSCT. Heureusement qu'il y a eu la "formation habilitante" DC08043 comptabilisant plus de 178 agents pour 1246 heures. On a eu quand même 59 agents qui ont suivi une formation TGAP et 48 agents qui ont eu un perfectionnement PIVOS. Seulement 27 agents ont eu le droit à une formation continue aiguilleur/incident circulation et S9.

On nous avait dit que pour 2017, l'accent serait mis sur les formations "terrain" et un module gestes et métier. Enfin!! Ça devait être une bonne initiative de la part de notre direction. Finalement la direction s'est moqué de nous encore une fois. Il y a eu aucune formation (module geste et métier) et formation terrain. Pourquoi?? parce que le module geste et métier n'est pas repris comme une formation (pas de code RAF et pas de cahier des charges). Que va-t-il se passer en 2018?

Le plan formation 2018 a subi une hausse de 8,23% qui est centré sur les formations d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement afin de permettre aux agents de maintenir leurs compétences techniques, de les former aux nouveaux outils et de parfaire leurs connaissances des évolutions réglementaires.

Le SPF 2018 de l'UO PSL prévoit 5014 heures de formation soit 900 heures de plus que 2017 (seulement 1169 heures de formation de sécurité et 3845 heures d'autres formations). Et le SPF 2018 de l'UO régulation prévoit 930 heures de formation (0 heure de formation de sécurité et 930 heures d'autres formations) Mais pourquoi 0 heure de formation sécurité? Vu qu'il est prévu pour la CCU RER A (10 sessions de Formation Régulateur pour une durée de 8 jours et 10 sessions de Formations d'AC Mistral pour une durée de 7 jours) en centre de formation et par un FE, à partir de 05/2018. Là il y a un mystère!!!

Il y aura aussi des évolutions réglementaires pour Juin 2018 (NGS1B et DC1475) et pour Décembre 2018 (DC1515, DC1530 et DC1713).

Lors des DP formation de novembre 2017, le RDCF a affirmé qu'il y aura des formations communes S9 avec agents maintenance et travaux. Elles devraient s'étaler de 02/2018 à 11/2018 avec 4 AC/Aiguilleur et 4 agents de la maintenance.

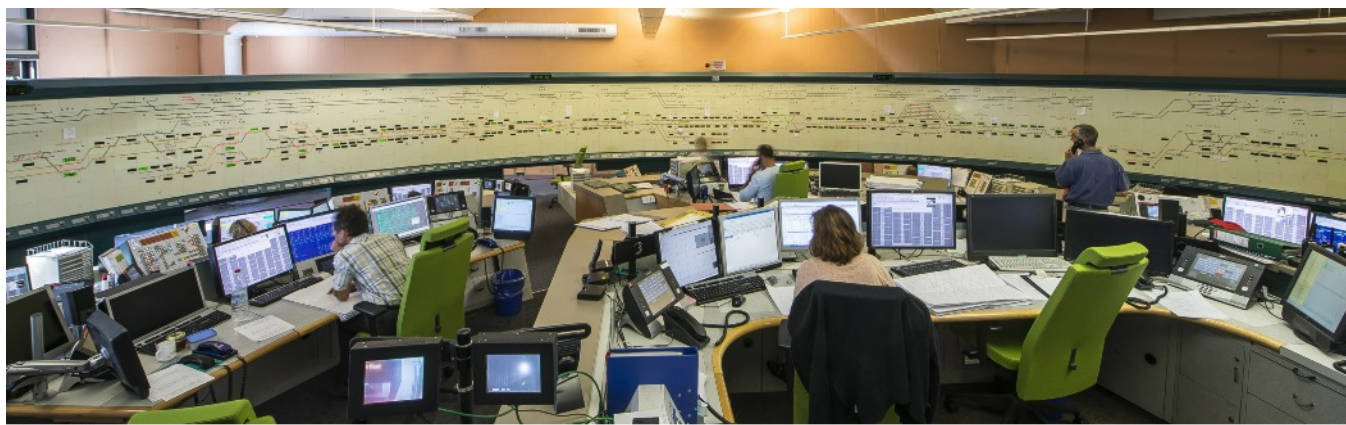
Que deviennent les AFO?

Sur l'UO, nous en avons 6. Et il est prévu pour 2018 que les 3 adjoints Dpx (QE) ainsi que l'assistant Dpx PRS PSL et 2 agents au pole travaux soient formés. En cette fin d'année, il y a eu 41 jours de formation donnés par les AFO pour 64 agents.



## Projet CCU RER A:

Lors de la dernière séance du CHSCT nous avons longuement débattus sur le projet CCU RER A! Pour rappel, actuellement, la ligne du RER A Cergy est géré à la fois d'un point de vue mouvement de Cergy le haut à Neuville par le PRS de Cergy St Christophe composé d'un aiguilleur et d'un agent Circulation puis régulé par la Table C au COGC. Les directions SNCF et RATP avec le soutien appuyé de notre ministre des transports Elisabeth Borne (ancienne présidente de la RATP) ont décidées d'unifier cette gestion du RER A en transférant ces 2 postes au PCC de Vincennes fin 2018. Oui 2 postes car le poste d'aiguilleur disparaît. Bon courage aux futurs agents circulations qui travailleront là-bas car en temps normal 2 agents en postes est parfois trop peu. Au COGC ainsi que sur Cergy, tous les entretiens exploratoires ont été réalisés à ce jour (6 au COGC et 19 sur Cergy). Concernant plus particulièrement le COGC, les derniers entretiens appelés « entretien d'orientations » auront lieu courant janvier 2018. Vos délégués SUD-Rail insistent sur le fait d'être accompagné par un représentant syndical lors de cet entretien d'orientation comme le stipule d'ailleurs le RH0910, car c'est à l'issue de cet entretien que sera décidé votre avenir de cheminot(e)s et il est fort à parier que vos desideratas et les choix de la direction ne coïncident pas. Pour vous faire accompagner un courrier simple transmis au DPx suffira avec le nom du représentant vous accompagnant. Les roulements provisoires seront présentés aux agents en janvier 2018 et seront vérifiés par le CHSCT. Les travaux du PCC de Vincennes débiteront quand à eux à l'été 2018 pour pouvoir accueillir les agents SNCF. Au regard du plan définitif du PCC, les membres du CHSCT ont soulevé 2 questions, l'emplacement de l'AC qui se retrouve dans la grande arène qu'est le PCC de Vincennes, comment pourra-t-il se concentrer pour réaliser ses tâches de sécurité en toute sérénité dans le "brouhaha" permanent? Concernant le régulateur, comment la gestion des alertes radios pourra-t-elle se faire sans faille sachant que le CRC restera au COGC? Des problèmes essentiels à la réalisation du métier d'AC et du métier de régulateur qui nécessite une réflexion et une solution de la part de la direction. Vos membres SUD-Rail restent en alerte sur ces sujets d'une importance capitale. Une visite du PCC de Vincennes sera réalisée par les membres du CHSCT au cours du 1er trimestre 2018. Les membres du CHSCT seront consultés au mois de mars 2018.





## Quoi de neuf au COGC ?

### Nos amis rongeurs, de retour...

Depuis maintenant quelques semaines, nos amis les souris sont de retour au COGC et sont entrain petit à petit d'y fabriquer leurs nids. Malgré l'alerte à plusieurs reprises des cheminots et cheminotes sur ce sujet, la direction est restée sourde sur cette problématique!!! Il aura fallu attendre la dernière réunion du CHSCT, pour que vos délégués SUD-Rail interpellent le DUO et insiste sur le sujet. Ce dernier en a pris bonne note et nous a informé que l'entreprise de dératisation doit intervenir dans un délai proche, sachant que les agents ne pourront pas continuer à cohabiter avec nos amis les rongeurs pendant très longtemps ! N'hésitez pas à contacter vos membres CHSCT si ce genre de problèmes persiste.

### Où en sont les nouveaux sièges au COGC...?

Après avoir demandé à plusieurs reprises et depuis plusieurs mois de nouveaux sièges (les anciens étant complètement délabrés). Vos délégués SUD-Rail ont remis le couvert sur la table lors de ce CHSCT. Le DUO a enfin annoncé une « bonne » nouvelle puisqu'un nouveau modèle de fauteuil devrait être mis en test courant janvier 2018 avec approbation par les agents. Les membres du CHSCT restent très vigilant sur la parole donnée et n'hésiteront pas à déposer des droits d'alerte si tel n'était pas le cas, car de grave mal de dos pourrait pointer le bout de leur nez.



### Les autres infos...

Depuis le 1er novembre 2017, les agents du COGC sont maintenant soumis à la DII. Encore un bel exemple de l'atteinte aux droits de grèves. Un courrier a été remis en main propre à chaque agent pour leur en informer. Veuillez-vous rapprocher d'un délégué SUD-Rail si vous avez le moindre souci pour remplir ce formulaire DII.

Concernant les agents en temps partiels il y en a actuellement 4 au COGC soit 0.54 agent à couvrir!

Enfin, pour finir en beauté, 133 postes ont été figés en 2017 ainsi que 35 postes non tenus. La direction s'acharne à dire que nous sommes au nombre et que le calcul de réserve est respecté!!! Mais de qui se moque-t-on? Quand on voit la complexité à accorder les congés, une réserve qui n'est pas formée sur tous les postes, des études de lignes peu ou pas faites, etc.....Le COGC va très mal et il est grand temps que ça change. Il faudrait penser à recruter, vous la haut qui nous regardez avec mépris.



### Des études de lignes trop peu nombreuses...

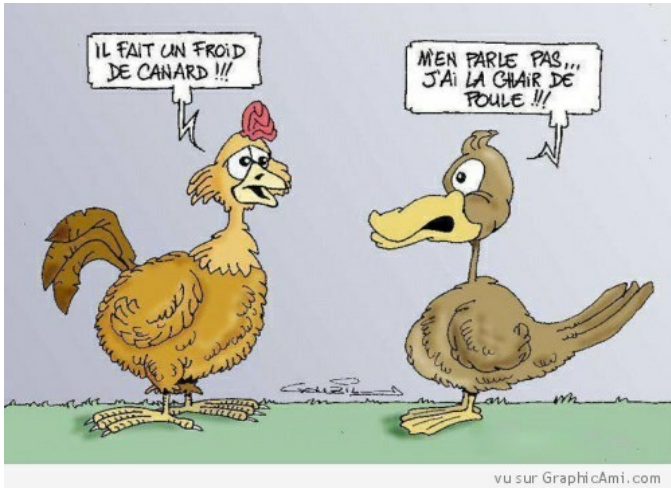
Les régulateurs du COGC, anciens et nouveaux, n'ont pas bénéficiés en totalité du nombre de jours pour les études de lignes et visites de poste. Pour cause, en 2017, seulement 26 journées ont été allouées à cet effet sur 122 prévues! 9 agents n'en ont pas du tout bénéficié. Vos membres CHSCT SUD-Rail ont insisté sur le fait que la connaissance de ligne est essentielle pour le régulateur, il est impératif que toutes les journées allouées en 2018 soit réalisées et touchent la totalité des agents! On ne peut pas demander aux collègues qui travaillent tous les jours de rendre un travail exemplaire pour un service public de qualité, alors que la direction ne met aucun moyen pour que cela aboutisse. SUD-Rail dénonce ce genre de pratique et montre encore une fois, que tout ceci est lié au manque de personnel au COGC.

### Grand nettoyage de printemps...

Depuis que se sont installés les nouveaux locaux du COGC, aucun grand nettoyage n'a été réalisé. Or, devant le nombre d'ordinateur présent dans la salle, les unités centrales accumulent un amas de poussière étouffant les agents, l'air devient irrespirable et entraîne des gênes pour respirer. Nous rappellerons quand même l'effet néfaste qu'a la poussière sur les poumons et le système respiratoire du corps humain. Sur demande de vos membres CHSCT, la direction s'est engagée à faire réaliser un grand nettoyage en 2018. Encore faudra-t-il trouver une entreprise pour cette prestation, chose qui s'avèrerait compliquée selon la direction! Compliqué pas tant que ça puisqu'il suffit, comme ça se fait sur les autres UO, de commander l'entreprise de nettoyage qui est ni plus ni moins que « USP/Attalian », nouvelle entreprise ayant remporté le marché du moins-disant social, à faire cette prestation. Rien de bien difficile ! Ah si, il va falloir que nos dirigeants se mettent au boulot.

### SNCF : UN EXERCICE DE SIMULATION SÈME LA PANIQUE ...





## L'Hiver arrive!!!!

Il y a eu 2 journées grand froid une le 07/11 et une autre le 06/12. Heureusement que le matériel de déneigement est opérationnel. Car ce n'est pas le cas des réchauffeurs d'aiguilles. Sur l'UO, il y a 34 réchauffeurs d'aiguilles HS dont 22 sur le site de Prs PSL. Mais on est sauvé, la liste des agents volontaires du froid a été remis à jour le 10/12/2017.

Il y a eu une présentation au CHSCT du mois de septembre d'un système de coussinet à rouleaux. Ce système est déjà en place sur un appareil de voie sur l'UO de Saint Cloud. Durant le CHSCT de décembre, nous avons voulu savoir si ce système de coussinet à rouleaux sera déployé. A notre grande surprise, le président du CHSCT nous annonce en séance que pour l'instant ce n'est pas envisagé. Les membres lui ont fait remarqué que l'aiguille 143 de pont cardinet en était doté récemment. Un blanc s'en est suivi et nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas au courant de cette mise en place de ce nouveau système. Encore une fois, il y a un problème de communication et d'information au sein de l'UO PSL. A qui la faute!!!!

## PRS PARIS:

- L'entretien de la climatisation aurait été faite en mars 2017 selon les dires de la société d'entretien mais rien n'est sûr car le registre n'a pas été annoté et il n'y a pas eu de pose d'autocollant sur les climatiseurs. Une demande d'intervention d'un ergonome est à l'étude .
- Concernant l'éclairage du poste , un ergonome devrait intervenir en 2018 en vu de réaliser les travaux en priorité. Un devis va être réalisé.
- Une demande auprès du spécialiste GSMU a été faite pour baisser le volume de la radio GSMR au niveau des liaisons mécano/poste.
- Une étude va être réalisée pour voir si on peut installer des détecteurs de présence dans les couloirs du PRS pour éviter que les lumières soient allumées en permanence.
- Concernant les sectionneurs en dérangement, les problèmes mécaniques sur les potences ont été réglés pour pouvoir installer les nouveaux moteurs. Mais maintenant il y a un problème de cartographie informatique. On ne sait toujours pas quand ils seront réparés.
- Une demande a été faite pour dégager la piste le long du G1.
- Une demande a été faite au pôle GF pour nettoyer les panneaux acoustiques du poste.

## Batignolles:

- La destruction du poste 3 sera réalisée début 2018 après confinement.
- Au poste B, un sol sur pilotis va être installé sur la terrasse au niveau des fenêtres en vue de la rendre accessible.
- Au poste 5, un devis est en cours en vu d'installer un sèche-mains dans les toilettes (toujours pas de date d'installation) et l'entreprise ECOLAS est passée pour lutter contre les souris.

## Déploiement des enregistrements en poste:

Depuis le 10/12/2017, les postes d'Asnières 1 et 3 sont soumis à l'enregistrement téléphonique sur pupitres.

Ce qui est regrettable c'est que la consigne DC10009 mise en poste n'est pas à jour, vu qu'elle mentionne toujours la RST et non la GSM-R. L'Art.6.5.2 "Demande émanant d'un exploitant ferroviaire" se réfère à la RST et non la GSM-R. Mis à part que les textes concernant la RST ont été abrogés. La GSM-R a été mise en place le 30/09/2017. Ceci dit, depuis, il y a eu aucune anticipation et aucune modification du DRR (Document de Référence du Réseau). Ce qui est intéressant, on nous demande d'émarger dès la mise en place de nouvelle consigne mais elles ne sont pas à jour et sont inexploitable. Et quand seront-elles modifiées? On ne le sait pas. La direction botte en touche, et tout le monde se rejette la faute c'est pas nous ce sont les autres. La direction a affirmé que: "la notion de RST sera modifiée lorsque le DRR le sera". En attendant le formulaire de demande d'écoute d'un enregistrement de conversation Radio Sol Train ou téléphoniques est exploitable sur la RST et téléphone de service et non sur la GSM-R. Et l'annexe 4 "exemple de texte d'information" se réfère toujours à la RST.

## Argenteuil:

- Au poste 5, un devis a été fait fait le 30 juin 2017 pour le réaménagement des câbles sous le bureau mais il n'y a toujours pas de date prévue pour la réalisation des travaux.
- Au PCD, les travaux concernant l'optimisation de l'éclairage sont prévus en 2018 mais il n'y a toujours pas de date.

# NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNÉE 2018



## Vos représentants SUD-Rail au CHSCT

**DESPOIS Samuel CSRMVH PRS PSL GLIZE Stéphane CSRMVH PRS PSL  
ADAM Aurore TTMV COGC**